

Certificat du contrôle de production en usine

1164-CPR-ESC020

(version originale en langue française)

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

Escaliers en béton Concrete stairs

décrit(s) dans le tableau ci-après,

Famille de produit	Méthode(s) de détermination des propriétés relatives aux exigences essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu"	Béton armé (BA) ou béton précontraint (BP)
Monoblocs	3	BA

destiné(s) à l'usage précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant, mis sur le marché de l'espace économique européen par :

GROUPEMENT SAVOYARD DE PREFABRICATION
73800 CRUET

et fabriqué(s) dans l'usine :

GROUPEMENT SAVOYARD DE PREFABRICATION
73800 CRUET

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

NF EN 14843:2007 et dans les Règles d'application **CE2+R 13 (2015)**

sous système 2+, sont appliquées et que

le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.

Ce certificat, délivré pour la première fois le 30 avril 2009, annule et remplace le certificat renouvelé le 30 avril 2012 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 30 avril 2018.

La liste des certificats délivrés par le CERIB est tenue à jour sur son site Internet.

Délivré à Epernon, le 30/04/15
Révision n° 2



Alberto ARENA
Directeur Qualité Sécurité Environnement